

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ECOLE GRADUEE ENGYSYS

Vendredi 24 janvier 2025 – Salle du conseil P3

### Etaients présents :

#### Membres du conseil présents:

BARBOT Clément, BENBAHLOULI Nora, BOLLAERT Sylvain, BOUSCAYROLL Alain, CAYLA Aurélie, DEBIANE Achour, FOURNIER Isabelle, LHAMIDI Khalil, LMIMOUNI Kamal, MARIAGE Philippe, MATTON Dany, PITA MIGUELES Inés, ROBYNS Benoit, TATKEU Charles, TOCUT Vanessa, BURLION Nicolas (représenté par Jérémie DEQUIDT)

#### Membres invités présents:

BUGNER Claire, DELEVALLE Pierre-Yves, GIRAUD Frédéric, HAPPY Henri, LENFANT Stéphane, SAADE Céline, SELOSSE Hélène, THOMY Vincent

### Etaients excusés :

#### Membres du conseil :

BENHAMOU Lamyae (procuration à PITA MIGUELES Inés), COLLIAT Jean-Baptiste, FAHES Adel (procuration à BARBOT Clément), PENNEC Yan., PERNOD Philippe, NGUYEN Thi (procuration à BENBAHLOULI Nora), SEMAIL Betty (procuration à BOUSCAYROL Alain), VULETIC Stéphanie (procuration à DEBIANE Achour ), ZAOUI Ali

#### Membres invités :

LEFRANC Marc, SOULAT Damien

#### Vérification du quorum :

Un total de 21 membres présents ou ayant donné procuration est donc recensé pour un total de 25 droits de vote. Le quorum est atteint et le conseil peut siéger valablement.

Un diaporama reprenant l'ensemble des informations présentées lors de ce conseil est joint à ce compte-rendu, qui reprend juste les interventions des membres sur les divers points évoqués.

### Ordre du jour :

- Introduction
- Les points mis au vote
- Fin de mandat de la direction

- Bilan 2024
- Priorités 2025
- Questions/informations diverses

Début du conseil à 9h15

M. Happy, Directeur de l'Ecole Doctorale, remercie la présence des participants, présente l'ordre du jour et propose de faire un tour de table.

### **Les points mis au vote du Conseil :**

#### 1/Accord cadre ULille -TMU

Une doctorante va effectuer sa thèse en co-tutelle à l'Université Médicale de Taïpei (TMU – Taïpei Medical University) dans le cadre d'un co-financement Région HdF/ULille.

Cette co-tutelle doit s'inscrire dans l'accord cadre ULille/TMU établi avec l'EG BSL. Il est nécessaire d'établir un avenant à cet accord cadre incluant l'EG ENGSYS. Le Directeur de l'EG ENGSYS ne peut signer l'avenant de l'accord cadre sans l'approbation du conseil de l'EG, et un vote lui donnant l'autorisation de signature. Cette procédure est indispensable pour soumettre le dossier à la signature du Président de l'Université de Lille.

#### ***Question mise au vote:***

*Le conseil de l'EG ENGSYS approuve-t-il l'avenant à la convention-cadre pour la mise en place de cotutelle de thèses avec Taïpei Medical University, et autorise-t-il le Directeur de l'EG ENGSYS à signer cet avenant?*

#### ***Résultat du vote :***

Accord approuvé à l'unanimité des participants (21 Pour).

Mme Fournier indique que les contrats cadre sont mis en place afin de faciliter les procédures de cotutelles avec des partenaires privilégiés de l'Université de Lille.

#### 2/Les formations sur l'intégrité scientifique

#### **Proposition :**

- Informer et encourager les encadrants de l'EG ENGSYS à suivre une formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique ;
- Exiger une formation à l'intégrité scientifique pour toute demande de recrutement en thèse à partir de la rentrée 2025.

Il faut avoir conscience des méconduites scientifiques et de la notion de « zone grise » afin de toujours améliorer la qualité du suivi des doctorants.

Des réunions ont déjà été faites pour sensibiliser à ce sujet.



- M Thomy précise que les doctorants ont l'obligation de suivre une formation à l'éthique pour soutenir.
- M.Bouscayrol indique que la mise en place de formalités globales et administratives entraîne toujours des procédures plus lourdes. Il indique passer de moins en moins de temps à l'encadrement de ces doctorants.
- Mme Tocut précise que le CNRS soutient toutes ses démarches qui permettent de faire diminuer les méconnaissances. La plupart des fraudes ne sont pas faites avec conscience du problème. mais qu'il faut ne faut pas que cette formation soit chronophage.
- M.Tatkeu précise que l'UGE soutient également le fait que les encadrants soient formés à l'intégrité scientifique et va également vers l'obligation de la formation vers l'égalité Hommes/Femmes et sur les violences.
- Mme Fournier indique que l'établissement est très favorable à la réalisation de cette formation qui est déjà demandée aux doctorants. Ce point est revenu dans l'échange avec l'HCERES. Ce n'est pas de l'administratif et cela est important pour les collègues. Cette formation peut se faire via un MOOC.
- M.Maton, de part son expérience en entreprise, fait remarquer qu'il faut faire attention que cela reste concret et faire attention à ce qui se passe sur le terrain même pour ceux qui ont fait la formation.
- M Thomy évoque le fait que la formation l'a aidé pour l'encadrement de ses doctorants en ayant mieux conscience de la zone grise. La formation dure environ 15 h en ligne (MOOC Université de Bordeaux). Une attestation est fournie à la fin de la formation.
- M.Debiane se demande si les doctorants ne peuvent pas faire la formation à l'éthique avant l'inscription à l'EG ENGSYS ; M Happy répond qu'il est fortement conseillé de la faire en 1ere année.
- M. Lhamidi indique le MOOC ne résout pas les problèmes de fond. Comment les établissements peuvent contrôler les mauvaises pratiques ?
- M Happy répond que le but est d'améliorer les pratiques comme par exemple ne pas publier dans des journaux prédateurs. Cela ne permettra pas d'éliminer tous les problèmes.
- M Giraud indique qu'il existe le travail des laboratoires qui veille aussi à la mise en place des bonnes pratiques.
- M Thomy explique que lorsque les problèmes de plagiat ont été détectés, les dossiers ont été pris en charge par les référents scientifiques du CNRS et de l'université.

#### **Vote :**

Le conseil approuve par 19 voix, 1 abstention et 1 refus de prendre part au vote, qu'une formation à l'intégrité scientifique soit exigée pour toute demande de recrutement en thèse à partir de la rentrée universitaire 2025.

#### **Information sur la fin de mandat de la direction de l'EG ENGSYS-632: 31 Déc 2025**

Calendrier établi par le conseil de l'EG pour l'élection du futur directeur :

- Date audition des candidats : 8 juillet 2025, matin. La séance sera présidée par Mme Fournier.
- Date publication appel à candidature : 16 mai 2025 – Secrétariat de l'EG



- Date limite de candidature: 16 juin

### **Bilan 2024**

Les différents tableaux de données, effectués à partir des données ADUM arrêtées au 20 décembre 2024, ont été commentés.

La procédure de direction ou de co-direction sans HDR, mise en place à l'EG ENGSYS et soutenue par tous les établissements accrédités à l'EG, est une véritable incitation à passer l'HDR. Le format type de dossier a été validé par l'Université de Lille, et les demandes sont traitées soit par les conseils scientifiques des établissements (ULille), soit par le comité exécutif en présence du référent de l'établissement concerné.

En général, les collègues demandeurs suivent une formation à l'encadrement doctoral, proposée par le Collège Doctoral.

### **Diapo 26 à propos des CSI**

Les CSI ont lieu tous les ans, obligatoire avant toute ré-inscription en thèse. M Happy remercie les DED qui sont en 1<sup>ere</sup> ligne des CSI. Ces évaluations génèrent un travail important, avec l'implication de nombreux collègues des unités de recherche. Les avis de ces comités ont un impact important sur le travail de thèse.

#### **CSI D3 pour une inscription dérogatoire en D4:**

Ce CSI répond à plusieurs critères dont un financement obligatoire. Les indemnités de chômage ne peuvent pas être considérées comme une source de financement pour finir une thèse.

**Attention** : dans le domaine MGCEM, il a trop de comités non conformes. Le problème a été évoqué lors d'une réunion avec les membres bureaux de domaines qui président les CSI qui s'est tenue en décembre 2024.

### **Diapo 28 Formations disciplinaires**

La notion de "blocs de compétence" définis dans le cadre du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) commence à être maîtrisée par les doctorants. Une communication large a été menée pour faire comprendre l'articulation entre les Crédits Formation Doctorales (CFD) et les blocs de compétence. Toutes les formations sont référencées sous cette forme. Les doctorants peuvent suivre sous ADUM l'évolution de leur portfolio de compétence, et le compléter au fur et à mesure de leurs années de thèse.

Mise en place de nouvelles formations dont "l'humain au cœur du doctorat", pour mieux appréhender les CSI sur les aspects gestion de conflits, le harcèlement, le bien-être au travail, ...



Chaque formation est évaluée par les doctorants et permet à l'EG de faire évoluer les formations dans l'intérêt des doctorants.

Des collaborations réciproques avec les EG MADIS et SMRE permettent d'élargir les spectres des formations proposées aux doctorants

### **EVALUATION HCERES de l'EG**

Evaluation réalisée le 05/11/2024, sous la forme de 2 séances de discussion d'une heure (questions/réponses) avec le comité d'évaluation. La première séance avec un panel de direction composé de membres représentatifs du conseil et la direction de l'EG, puis une seconde séance avec un panel de doctorants volontaires, et des profils complémentaires (D1, D2, D3, différentes Unités de recherches, différents établissements et différents types de financement). Pour l'instant nous n'avons pas eu de retour.

### **Priorités 2025**

**-Bonnes pratiques des CSI:** Il ressort des échanges avec les doctorants qu'il existe toujours une certaine méfiance vis-à-vis des jurys de CSI. Ceci nous a incité à tester une nouvelle formation "L'humain au cœur du Doctorat". Cette formation semble appréciée par les doctorants.

#### **-Journée des doctorants :**

Mme Pita Migueles explique comment un groupe de doctorants a organisé cette journée centrée autour du développement durable (DD). Il y a eu des présentations des sujets de thèse liés à cette thématique, des présentations de posters et la réalisation de capsules vidéo en groupe sur le DD. Environ 40 doctorants présents.

Fin du conseil à 11h45

Compte rendu rédigé suite aux prises de notes de  
Céline SAADE et relues par Henri HAPPY